

■ **Quels points positifs retirez-vous de cette première année d'exercice ?** L'équipe municipale est plus importante, puisqu'elle est passée de 15 à 19 élus. Elle a été rajeunie et respecte la parité hommes-femmes. Par ailleurs, la population de la commune ne cesse d'augmenter. Elle confirme son dynamisme. De fait, nous allons construire une halle aux sports notamment dédiée à la lutte, car nous allons "récupérer" le club de lutte de l'ASPTT Limoges, qui compte de nombreux champions et qui est contraint de quitter sa salle limougeaude. Nous sommes bien aidés pour le financement de cet équipement, avec 60 % de subventions de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général. Et ce n'est peut-être pas fini. Il devrait ouvrir en fin d'année près

du terrain de foot. Ce club de lutte s'ajoutera à une vie associative déjà dynamique et que la commune continue de soutenir. Tout comme nous soutenons nos personnels municipaux, très polyvalents et engagés, et qui sont augmentés malgré la crise. Côté enfance, nous avons baissé de 260 à 150 € les frais de garderie annuels. Concernant Internet, la

majorité des Catalacois sont enfin éligibles au haut débit grâce à France Télécom. Enfin, nous allons élaborer un Agenda 21 (développement durable) avec l'association "Notre Village Terre d'Avenir", basée en Corrèze.

■ **Des points négatifs ?** L'augmentation de population dont je parlais plus haut n'a pas encore été repercutée sur nos dotations

d'Etat. Or, avec la diminution des droits de mutation liés à la crise immobilière, avec l'augmentation des cotisations diverses, il nous manque près de 80.000 € dans notre budget de fonctionnement. Du coup, nous sommes contraints d'augmenter fortement les impôts. En revanche, la taxe des ordures ménagères fixée par la communauté de communes est stable. Autre souci, la réforme de la taxe professionnelle. Plus généralement, je trouve que la crise génère du repli sur soi et délète le lien social. On en voit les effets.

■ **La loi du 11 février 2005 sur le handicap impose l'accessibilité à tout bâtiment recevant du public en 2015, sans parler des aménagements de la voirie. Que comptez-vous faire ?** Nous y sommes sensibles bien sûr. Nous avons déjà réalisé des travaux au fur et à mesure, y compris en voirie avec des trottoirs élargis. Mais les communes ne sont pas assez soutenues financièrement. Il est évident que cette loi posera problème. ■